

RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:
Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions -
TPSGC
11 Laurier St. / 11, rue Laurier
Place du Portage, Phase III
Core 0A1 / Noyau 0A1
Gatineau
Québec
K1A 0S5
Bid Fax: (819) 997-9776

SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires
THIS REQUIREMENT CONTAINS A SECURITY
REQUIREMENT. / CE DOCUMENT CONTIENT
UNE EXIGENCE DE SÉCURITÉ.

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution
Informatics Professional Services Division / Division
des services professionnels en informatique
11 Laurier St., / 11, rue Laurier
3C2, Place du Portage
Gatineau
Québec
K1A 0S5

Title - Sujet STAKEHOLDER INF. MAN. SYS. Fr	
Solicitation No. - N° de l'invitation B8807-110096/A	Amendment No. - N° modif. 003
Client Reference No. - N° de référence du client B8807-110096	Date 2012-06-27
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$\$ZM-381-24442	
File No. - N° de dossier 381zm.B8807-110096	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2012-07-16	Time Zone Fuseau horaire Eastern Daylight Saving Time EDT
F.O.B. - F.A.B.	
Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Aresta(zm div), Arden	Buyer Id - Id de l'acheteur 381zm
Telephone No. - N° de téléphone (819) 956-5633 ()	FAX No. - N° de FAX (819) 956-5078
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

Nombre de l'invitation / Solicitation No.: B8807-110096/A**Demande de Proposition / Request For Proposal****Pour / Required By****Citoyenneté et Immigration Canada / Citizenship and Immigration Canada****Modification de l'invitation / Solicitation Amendment No.3**

La présente modification vise à répondre aux questions des soumissionnaires et de prolonger la période de sollicitation au 16 juillet 2012 à 14 h 00 HAE.

QUESTIONS DES SOUMISSIONNAIRES

Question 1: Comme RTF (Rich Text Format) constitue un format standard ouvert pour les documents de traitement de texte qui est presque universellement pris en charge et que WPD (document WordPerfect) est un format propriétaire, le Canada pourrait envisager de supprimer le soutien au WPD des exigences et ajouter RTF. La solution du Canada jouirait d'une interopérabilité grandement améliorée si elle avait la capacité d'exporter au format RTF.

Réponse 1: Le Canada exige que la solution puisse fonctionner avec les formats de fichiers mentionnés à la section 6.1.2.5 (Exigences).

Question 2: À la section 1 de l'annexe B, les jalons concernant le prix ferme commencent par le jalon de la conception. Cela implique que les exigences sont complètes. Le Canada est-il disposé à fournir plus de détails concernant les exigences, de telle sorte que les estimations concernant la conception et la configuration puissent être développées avec plus de précision?

Réponse 2: La conception et la configuration de la solution doivent répondre aux exigences désignées par le Canada à la section 6.0 (Exigences).

Question 3: La section sur la portée des travaux indique une base d'utilisateurs qui commencera à 200 utilisateurs pour s'étendre jusqu'à 5 000 utilisateurs, et qui pourra compter 1000 utilisateurs en simultanée. Pour permettre aux fournisseurs d'évaluer de manière appropriée l'environnement du serveur hébergé, le Canada peut-il fournir un calendrier de croissance de la base d'utilisateurs, de sorte que la tarification pour les trois années en option puisse être estimée avec précision? En outre, le Canada peut-il fournir une estimation de la taille et de la forme des données et des transactions, de façon à ce que les estimations de bande passante puissent être réalisées de façon appropriée?

Réponse 3: Exigences relatives au nombre d'utilisateurs :

Année 1 : 200 utilisateurs

Année 2 : minimum de 200 utilisateurs; jusqu'à 1000 utilisateurs

Année 3 : minimum de 200 utilisateurs; jusqu'à 5000 utilisateurs

Le Canada aura besoin d'une bande passante d'environ 610 GO/an, en tenant compte des données et des transactions utilisées par la solution.

Solicitation No. - N° de l'invitation

B8807-110096/A

Amd. No. - N° de la modif.

003

Buyer ID - Id de l'acheteur

381zm

Client Ref. No. - N° de réf. du client

B8807-110096

File No. - N° du dossier

381zmB8807-110096

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Question 4: Le Canada peut-il fournir plus de détails quant aux données à convertir? Combien y a-t-il de sources de données et quel est le volume de données (en nombre de dossiers et en taille [GO])? Cette précision est nécessaire pour évaluer correctement la taille et le prix de l'effort de conversion et du stockage hébergé requis.

Réponse 4: Le Canada aura besoin d'une bande passante d'environ 610 GO/an, en tenant compte des données et des transactions utilisées par la solution.
La migration initiale des données touchera environ 2000 dossiers en format .xls, totalisant environ 10 GO.

Question 5: Dans les exigences cotées R5, le Canada demande que la solution permette aux utilisateurs de faire l'analyse des intervenants par le biais d'une cartographie de ceux-ci et qu'elle leur permette de consulter une répartition visuelle des points de vue des intervenants. Le Canada peut-il élaborer en fournissant des exemples des fonctionnalités recherchées, à la fois pour l'analyse des intervenants que pour la répartition visuelle?

Réponse 5: Le Canada demande un outil de cartographie des intervenants qui utilise une grille x/y pour l'affichage des intérêts des intervenants, en fonction d'une série de catégories.

Question 6: Concernant l'annexe E - Critères d'évaluation, Critère coté par points E2 - Critère R4 :

Le Canada peut-il fournir des détails supplémentaires sur la nature de la fonctionnalité souhaitée pour l'envoi de messages texte SMS? Quel est le nombre prévu de messages envoyés par année? Pouvez-vous fournir un cas d'utilisation ou d'une histoire d'utilisateur pour montrer de quelle manière vous souhaitez que les utilisateurs utilisent cette fonction?

Réponse 6: Le Canada exige que la solution ait une fonction de messagerie par textes SMS pour l'utilisation de l'envoi de courts messages d'information. La nature prévue ou le nombre de messages à envoyer par an n'a pas été déterminé.

Question 7: Concernant l'annexe E - Critères d'évaluation, Critère coté par points E2 - Critère R6 :

Le Canada peut-il fournir des détails supplémentaires sur la nature de la fonctionnalité souhaitée pour l'intégration des fils RSS de chaque dossier d'intervenant? Les renseignements sur le nombre et la taille des fils qui devront être suivis ainsi que les cas d'utilisation ou les histoires d'utilisateurs sur la façon dont cette fonction sera utilisée sont nécessaires pour assurer le respect des exigences du Canada en matière de coûts, d'ampleur et de fonctionnalités globales.

Réponse 7: Dans la solution, la fonctionnalité RSS demandée doit afficher des fils RSS Web pour les dossiers de chaque intervenant. Le nombre d'enregistrements initiaux est estimé à 2 000, et augmentera au fil des besoins.

Question 8: Le Canada peut-il proroger la date de clôture de la DP au 24 juillet pour que les soumissionnaires puissent répondre efficacement aux questions?

Réponse 8: Le Canada accepte de proroger la date de clôture de la DP au 16 juillet 2012.

Solicitation No. - N° de l'invitation

B8807-110096/A

Amd. No. - N° de la modif.

003

Buyer ID - Id de l'acheteur

381zm

Client Ref. No. - N° de réf. du client

B8807-110096

File No. - N° du dossier

381zmB8807-110096

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Question 9: L'exigence précise un serveur dédié sécurisé se trouvant au Canada. CIC est-il ouvert à l'utilisation d'un logiciel comme offre de service dans un environnement à multiples locataires si le régime de sécurité est le même?

Réponse 9: Si la sécurité des usagers et de l'information est maintenue et démontrée conforme à la norme ISO 27001 dans la réponse, CIC acceptera un logiciel comme service, à condition que le vendeur assume la responsabilité d'appliquer toutes les mises à jour et mises à niveau de façon à assurer la sécurité de la solution.

Question 10: Le serveur dédié doit-il se trouver sur le site des fournisseurs ou sur celui de CIC?

Réponse 10: CIC n'hébergera pas la solution. Le fournisseur doit prendre les dispositions pour héberger la solution en maintenant une sécurité conforme à ISO27001 (gestion de l'information).

Question 11: CIC préfère-t-il posséder les licences des logiciels dès le départ? En d'autres termes, le fournisseur installera-t-il les logiciels avec des licences achetées par CIC sur le serveur dédié? Encore une fois, nous demandons l'inclusion d'une option SaaS, selon laquelle CIC paie une redevance mensuelle par utilisateur au lieu d'acheter les licences d'emblée et d'ainsi payer des coûts en capital.

Réponse 11: CIC acceptera les deux options, cependant, le coût des licences doit faire partie de l'offre proposée.

Question 12: On demande des éclaircissements relativement au point 6.2.3.1, selon lequel les limites concernent le niveau d'effort et non la durée de la tâche. Autrement dit, faut-il respecter X comme nombre d'heures d'effort à ne pas dépasser, ou respecter une durée du projet sur X heures? CIC pense-t-il à une date de lancement?

Réponse 12: Les limites concernent le niveau d'effort.

Question 13: CIC serait-il prêt à recevoir des références de nos clients à un stade ultérieur du processus d'évaluation des soumissions? Comme l'exigence prendra du temps à être respectée, nous préférons ne le leur demander qu'une seule fois, lorsque nous saurons que nous sommes rendus à la phase de démonstration, afin de ne pas trop leur imposer un fardeau, dans l'éventualité où une soumission ne passer.

Réponse 13: Les fournisseurs doivent soumettre référence client avec l'offre par la date de clôture des soumissions, par section E3: Références et information sur les fournisseurs.

TOUTES LES AUTRES MODALITÉS DEMEURENT INCHANGÉES.